Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

Tour de la Bourse
Bureau 3400, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur

www.fasken.com

André Turmel
Direct 514 397 5141
aturmel@mtl.fasken.com

Le 20 mai 2005
N° de dossier : 374/ 115805.48

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande de SCGM de modifier les tarifs à compter du 1er octobre 2005
Dossier : R-3559-2005

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint un original et huit exemplaires du budget prévisionnel de la (« FCEI ») dans le cadre du dossier mentionné en titre.

La FCEI tient à souligner qu'elle a inscrit à son budget prévisionnel les heures normales prévues selon le ratio du Guide de paiement pour deux (2) jours d'audience. Nous ne comprenons pas, à moins qu'il s'agisse d'une erreur de la Régie, pourquoi la Régie a prévu 16 heures de préparation au lieu de 48 pour les avocats et 30 heures de préparation au lieu de 80 pour les analystes.

La Régie ne donnant aucun motif pour revoir, significativement, à la baisse les heures de préparation, la FCEI réserve ses droits à l'égard de cette décision.

Nous croyons également, compte tenu que les taux horaires déjà prévus au Guide sont en deçà du marché de comparaison et que les barèmes de préparation sont tout juste suffisants pour aider un intervenant à faire une intervention de qualité devant la Régie, qu'il y a un danger pour que certains intervenants abandonnent leur participation à la Régie.

La Régie connaît les intervenants, leur représentativité et leurs intérêts. Vouloir, si c'est bien le cas, réduire davantage ce qui est considéré par tous les intervenants comme un strict minimum, pourrait équivaloir à nier la mission de la Régie de l'énergie. Nous osons croire que tel n'est pas le cas.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.

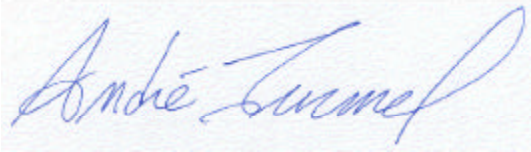

André Turmel
AT/nb
c.c. : Par courriel à Me Jocelyn B. Allard, procureur de SCGM et tous les intervenants
Monsieur Richard Fahey, FCEI